

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

DIMANCHE 14 JANVIER 2018

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur le Député, Grégory GALBADON
Madame la Conseillère Régionale, Christiane VULVERT
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Côte Ouest
Centre Manche , Henri LEMOIGNE
Monsieur le Vice-Président de la Maison du Pays, Alain JEANNE
Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie
Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mes prédécesseurs, Marguerite LEQUERTIER et Sylvain JEANNE,
Monsieur L'abbé LEFORT,
Mesdames, Monsieur le personnel communal
Mesdames et Monsieur les journalistes,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours un honneur et un grand plaisir de vous retrouver ici pour notre 4^{ème} et traditionnelle cérémonie des vœux ce dimanche après-midi. De tout cœur, je vous souhaite une très bonne année 2018 : la santé, la réussite dans tous vos projets familiaux et professionnels. Mes vœux s'adressent également à celles et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre et mes pensées vont à celles et ceux qui nous ont quittés.

En ce début d'année, je voudrais également rendre hommage aux enfants qui ont péri dans le tragique accident du car scolaire et du train fin d'année 2017, aux pompiers qui ont payé de leur vie lors de l'incendie d'une maison dans le Nord de la France en ce début d'année et aux agents de l'ordre public qui, au service de la protection de notre population, doivent également faire face à des agressions physiques et verbales.

Dans cet hommage, je salue le courage et l'engagement de nos forces de l'ordre public et des services de secours et d'incendie qui, auprès des personnes et des biens, travaillent sans relâche dans des conditions difficiles et parfois au péril de leur vie.

BUDGET

Depuis 2014, nous dégageons un excédent de fonctionnement à hauteur de 120 000 à 130 000 euros par an. L'excédent de 2017 sera de l'ordre de 120 000 euros après avoir versé la totalité de notre dotation interco de 16 000 euros, ce qui a été fait par les 31 communes de la nouvelle Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche pour équilibrer le budget de fonctionnement de cette dernière. En retour, nous attendons les effets positifs de cette nouvelle Communauté de Communes bien redimensionnée et inscrite dans la proximité (je n'ai pas de doute à ce sujet, Monsieur le Président).

A titre indicatif, cet excédent de 2017 représente le tiers de nos recettes et il est soutenu par le travail en partie des bénévoles et par une gestion adaptée aux besoins et aux attentes.

Il contribue à alimenter notre budget « investissement » dédié aux touches de modernité que nous voulons imprimer sur notre commune de littoral sans oublier l'impact sur l'emploi et l'activité de nos entreprises locales.

En 2018, nous ouvrons un budget annexe dédié à l'assainissement.

PROJETS

Je ne reviendrais pas sur la liste des réalisations de 2014 à ce jour. Je sais que vous les avez bien en tête.

2017 a été marqué par l'inauguration de l'aménagement des abords de la Mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2018, ce sera le tour du projet majeur de la commune : l'assainissement collectif du centre bourg et ses villages attenants (la Lucerie, les Aubins, la Tirelière, le Tronquet et Hamel Es Clos). Un projet qui s'inscrit dans la protection de l'environnement et de la qualité de vie au quotidien motivé par la présence de la rivière de l'Ouve qui chemine le long de ces villages ; rivière qui se jette dans le Havre de SAINT-GERMAIN-SUR-AY. Ce qui se traduit par la protection des eaux de baignade et protège nos produits de la mer.

Le budget pour la station et le réseau s'élève à 1 250 000 euros, financé à hauteur de 40 % par l'agence de l'eau et 15 % par le département via la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, deux prêts à 0 % par l'agence de l'eau, un prêt de la commune de 150 000 euros à 1.79 % sur 25 ans ainsi qu'un autofinancement de 100 000 euros.

Les travaux réseaux et station sont répartis sur le 1^{er} semestre 2018. Les branchements seront réalisés au cours du 2^{ème} semestre 2018.

Nous avons informé les habitants concernés fin novembre, lors de notre réunion publique, de l'ampleur du projet et des coûts à charge des consommateurs.

Je compte sur vous tous pour le bon déroulement du chantier qui génère des contraintes, notamment de circulation et de stationnement.

EFFACEMENT DES RESEAUX

Dans le prolongement de l'assainissement, nous procéderons à l'effacement des réseaux électriques basse tension rue des Ecoles et rue du Bourg jusqu'à l'entrée de la Tirelière puis à l'installation de candélabres.

Nous poursuivrons ce plan d'effacement à la Lucerie et en bord de mer en 2019/2020. Des réflexions seront à engager pour les villages les plus éloignés avec les habitants ayant pour objectif de répondre aux attentes et aux besoins.

C'est une nouvelle étape qui s'ouvrira après avoir investi à la plage et au bourg. Je pense à l'éclairage public et à la voirie.

La ligne Haute Tension qui traverse le lotissement Courlis et la partie Est du lotissement des Mielles sera enterrée au cours de cette année avec l'installation au sol d'un transformateur rue des Délabres. L'opération est à la charge de l'entreprise Enedis dans le cadre de la rénovation des réseaux Haute Tension 20 000 Volts.

ROND POINT

Le projet du rond point est toujours sur la table du Conseil Départemental.

ATTRACTIVITE

Le projet d'installer deux panneaux touristiques au carrefour de la route

touristique D650 et de la route D136 bourg/plage est à l'étude avec le concours de la Région Normandie.

JO 2024

L'idée d'avoir les JO 2024 avec la discipline du char à voile est dans nos têtes. A ce sujet, j'ai rencontré Monsieur le Député qui est en charge de la coordination de ces Jeux Olympiques, événement de portée mondiale. Je lui souhaite bon courage sans oublier la Côte Ouest du centre Manche.

URBANISME

Dans le prolongement de notre assainissement collectif, s'inscrit également le développement à moyen terme de l'urbanisation, autour du Bourg conformément à la loi littoral.

Nous mettrons à profit ce projet dans l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal appelé PLUi et ainsi retrouver des terrains constructibles.

J'aurai à cœur de défendre nos intérêts dans le groupe de travail.

Quelques chiffres sur 2017 montrent une reprise de l'immobilier et du développement urbain :

- 15 permis de construire dont 6 extensions
- 7 ventes de maisons sur les secteurs des Aubins, de la Quenaudière, des Délabres, du Bourg et rue de la Mer
- 4 certificats d'urbanisme positif dont un relatif au projet de lotissements à l'entrée de la plage avec la construction de 22 habitations

Ce qui m'autorise à rappeler que notre commune a de multiples atouts dans la diversité de ses activités économiques et de son attractivité.

PROTECTION DUNAIRE

Les récentes tempêtes conjuguées avec les forts coefficients de marée ont agressé notre rivage à un état que nous avons connu il y a 40 à 50 ans de cela, suite aux récents témoignages.

Cette érosion a mis en évidence des structures béton posées à cette époque. C'est la démonstration qu'il faut vivre avec la mer et apprendre

avec la mer. « Elle donne sur le long terme mais elle peut reprendre très vite. »

Les fascines posées chaque année depuis 2014 ont assez bien résisté. Le garnissage des deux brèches du parking de 2014/2015 a bien tenu.

Nous poursuivrons notre programme de fascines avec le concours du SYMEL et des écoles en février et mars, après les grandes marées.

Toujours dans notre volonté de protéger la dune, nous installerons des ganivelles sur 800 ml jusqu'à la Charrière du Pilet avec le concours de la DDTM et un financement subventionné à hauteur de 80 %. Les accès principaux à la plage seront maintenus. Les cas particuliers d'accès seront traités en concertation avec les propriétaires riverains du cordon dunaire.

INTEMPERIES

Dans le cadre des récentes intempéries, je voudrais également souligner le professionnalisme et la réactivité des équipes Enedis, intervenues à trois reprises en un mois :

- un câble détaché rue du Rivage
- la destruction des coffrets et câbles suite à l'orage chez des particuliers rue de la Mer
- la coupure générale liée à la chute d'arbre sur les câbles d'alimentation à la sortie du Bourg
- le transformateur abîmé à la Quenaudière

Dans ces situations, je dois souligner la patience et la compréhension des habitants.

Autre enseignement à retenir : la problématique du curage des fossés, des cours d'eau et des rivières. Des réflexions seront menées avec le concours de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, du département, de la commune et des particuliers.

Egalement, suite à ces intempéries, je voudrais remercier les bénévoles venus spontanément nettoyer la plage hier de 10h00 à 12h00.

SERVICES A LA POPULATION

- 1) installation d'un distributeur de baguettes de pain au bourg à partir du 1^{er} mars 2018 par le boulanger de SAINT-GERMAIN-SUR-AY pour une période de 6 mois, dans un premier temps, afin de tester l'intérêt de ce service. L'emplacement reste à définir lors du prochain conseil municipal
- 2) Reconduction de la rôtisserie le samedi matin à l'entrée du bourg en période estivale
- 3) La 4G fait son apparition sur nos téléphones portables. Elle améliore le débit mais on rencontre toujours des difficultés de connexion selon les endroits et cela au-delà de notre commune
- 4) L'arrivée de l'antenne MIMO de MONTGARDON fin mars 2018 (info de Manche Numérique). Cette installation a pour but d'étendre la couverture internet sur notre commune. Une réunion publique sera organisée après sa mise en service. Elle concerne essentiellement les habitants qui n'ont pas internet et qui ont un débit inférieur à 4 mega bit
- 5) Il existe des problèmes d'interférence sur la TNT suite à l'arrivée de la 4G. Un numéro d'appel est à votre disposition. En cas de problème répétitif suite à votre appel, n'hésitez pas à contacter la Mairie
- 6) Pour la fibre optique, nous saisissons l'opportunité de mettre en place des fourreaux dans le cadre des opérations d'effacement des réseaux électriques basse tension. Vous comprendrez que la mise en service de la fibre est d'actualité au niveau gouvernemental, outil indispensable pour la dynamique de notre économie en milieu rural et par conséquent pour l'attractivité des territoires ruraux
- 7) Dans le cadre du PLA, vous avez la possibilité d'améliorer la qualité de votre habitat et son accessibilité, des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.
Un service gratuit est à votre disposition pour évaluer et estimer vos besoins ; démarche inscrite dans le PLA (Plan Local d'Autonomie) fortement soutenue par la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche et le département pour répondre aux attentes et aux besoins du « bien vivre chez soi »

TOURISME ET ASSOCIATIONS

2017 a été une réussite pour l'ensemble des associations et les animations traditionnelles de l'été étaient au rendez-vous et seront reconduites dans l'intérêt général des habitants, de nos résidents d'été et des touristes de plus en plus nombreux sur notre territoire.

La base de char à voile est un des fleurons de notre Communauté de Communes ; l'occasion de souligner l'enthousiasme et l'engagement de notre nouvelle monitrice.

Aussi, dans ce registre touristique, je voudrais saluer nos nouveaux habitants, venus de Suisse, qui se sont installés au bourg, au Clos Colas doté déjà de 3 chambres d'hôtes. Cela s'inscrit évidemment dans l'accroissement de nos structures d'accueil chères à l'attachement que nous portons au tourisme.

CONSEIL MUNICIPAL

Rentré dans la deuxième mi-temps de notre mandat, je voudrais saluer le travail construit avec mes adjoints et mes conseillers municipaux. Tous les sujets sont mis sur la table, ils font toujours l'objet d'une analyse approfondie suivie de décisions systématiques dans l'intérêt général de notre commune.

Les actions accomplies depuis 2014 n'auraient pas pu se faire sans vos réflexions, sans votre pertinence et sans votre sens du discernement.

ETAT CIVIL 2017

- Six décès
- Un mariage
- Quatre naissances

Aux naissances s'ajoute l'arrivée de nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Je voudrais aussi saluer les habitants qui ont dans la tradition de Noël décoré leurs habitations.

Le jury a retenu, parmi les 24 identifiées, 6 lauréats :

- 3^{ème} Denis RICHARD
- 3^{ème} Raymond LESENEY
- 3^{ème} Marguerite LEQUERTIER
- 2^{ème} Katia OSBERT
- 1^{er} Maryvonne DELALAIN
- 1^{er} Denis COLLIBEAUX

Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur, de solidarité et de réussite. Enfin, il est temps de lever le verre de l'amitié et de la fraternité. Encore Bonne et Heureuse année 2018 !